

# Qui veut la fin, veut les moyens

Autor(en): **Dussault, Andrée-Marie**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **L'Émilie : magazine socio-culturelles**

Band (Jahr): **[90] (2002)**

Heft 1468

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-282446>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



FABIO GALANTE

Andrée-Marie Dussault

## Sommaire **Qui veut la fin, veut les moyens**

4 Brèves

5 Actualité

Se libérer de l'alcool  
Prostitution: projet de loi vaudois  
vidé de sa substance ?

8 Débat

Partenariat fédéral:  
les couples homos reconnus ?

9 Actrice sociale  
Fabienne Bugnon

11 Bureaux de l'égalité

La crèche est rentable,  
c'est son absence qui coûte !

14 Dossier

Parité à tout prix: bonus ou malus ?

21 Lettres à l'émilie

22 Société

Main basse sur la sexualité féminine

Prochain délai de rédaction : 10 décembre

A l'Uni, la parité coûte cher, très cher. Jusqu'à plus de 70 000 francs la femme embauchée, à en croire le contenu d'une mesure incitative élaborée par le programme fédéral «Egalité des chances entre femmes et hommes dans les Universités», visant à promouvoir les femmes au sommet de la hiérarchie universitaire. Ainsi, pour chaque femme nommée comme professeure, la Confédération remet une enveloppe de 70 000 francs à la faculté qui embauche. Que penser d'un tel échange ? Mais c'est scandaleux ! On achète les femmes ! Sans compter que si toutes les facultés se décident soudainement à combler la carence féminine dans leurs effectifs, c'est une somme rondelette qui passera de la bourse publique aux mains de l'Uni. Et pourquoi 70 000 francs la femme ?

Mais si la mesure incitative financière était la mesure qui allait faire basculer la donne quant à la représentation des sexes dans les plus hautes sphères universitaires ? Et si, en dernière analyse, l'argent était le seul langage universel ; l'argument le plus convaincant en faveur de la parité femme-homme à l'Uni ? En tout les cas, la mesure a le mérite certain de faire parler d'un sujet rarement abordé: la sur-représentation masculine dans le corps professoral. Car bizarrement, tout comme lorsque l'on parle de prostitution, il est question des prostituées ou lorsque l'on aborde la violence conjugale, on fait référence aux femmes battues, quand on évoque la représentation inéquitable des sexes dans les postes de pouvoir, on occulte la place et le rôle des hommes dans la problématique.

En l'occurrence, ceux-ci occupent 91% des postes de professeur-e universitaire en Suisse. Est-ce scandaleux ? Non, personne ne semble s'en émouvoir. C'est tout ce qu'il y a de plus

normal ; c'est presque naturel, tellement cela fait partie de la réalité quotidienne à laquelle nous sommes habitué-e-s. En revanche, ce qui choque, ce qui détonne et suscite la polémique, c'est l'idée que des sous entrent en ligne de compte pour promouvoir une juste représentation des femmes et des hommes là où il y a du pouvoir. Dans une société égalitaire, ce qui susciterait un débat vif et émotif, ce n'est pas le fait de prendre les grands moyens pour atteindre une certaine justice sociale; c'est l'idée que l'on puisse accepter qu'un sexe occupe *neuf dixièmes* des postes les mieux rémunérés et les plus prestigieux au sein de l'institution sociale garante du savoir.

Aujourd'hui, on se dit outré-e parce que des deniers publics sont versés pour favoriser la promotion des femmes comme profs à l'Uni. Pourtant, personne n'ignore que si l'on a sérieusement l'intention de régler un problème, dans notre société, il faut en payer le prix, généralement avec de l'argent sonnante et rébuchant. Le principe d'égalité entre les sexes inscrit dans la loi, est-il un alibi pour se donner bonne conscience, ou souhaitons-nous qu'il devienne réalité ? Si la seule façon de remédier à une inégalité historique est de sortir le porte-feuille, sortons-le. A moins que quelqu'un-e ait une meilleure suggestion ? •

E1436